

Département de Lozère  
Mairie d'ESCLANÈDES  
48230

☎ et 📠 : 04.66.48.25.24.

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le 25/03/2021

ID : 048-214800567-20210323-DE2021\_17-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 23/03/2021  
date de convocation : 16/03/2021

n° de délibération : DE2021 - 17

nombre de conseillers en exercice : 11  
présents : 9  
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)  
abstention : 0

objet de la délibération :  
**Pacte de gouvernance**

Le vingt-trois mars deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		pouvoir à MOURGUES Christine	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOU Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie		pouvoir à MEYRUEIX Franck	
VIDAL Fabrice	X		X
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn n°D21.014 du 28/01/2021 « Pacte de gouvernance » avec l'intégralité de son texte sur 55 pages annexés, qui approuve le Pacte de Gouvernance. La CCALCT demande à chaque commune membre de se prononcer sur son approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ;

APPROUVE le Pacte de Gouvernance de la CC ALCT ;

AUTORISE Madame le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Le Maire

